

## Des ressources à utiliser

1. Des **mallettes « Sécurité routière »** sont disponibles dans chaque circonscription, auprès du conseiller pédagogique en E.P.S. Vous y trouverez :

<b>Mallette pour l'école maternelle</b>	<b>Mallette pour l'école élémentaire</b>
1 dossier pédagogique avec documents « papier » et diapositives	1 dossier pédagogique avec documents « papier » et diapositives
1 livre : La rue de tous les dangers	1 livret pédagogique : La sécurité routière à l'école primaire
1 livret pédagogique : La sécurité routière à l'école primaire	1 livret : « Apprends-moi à circuler », volume 1
le numéro 1043 de la revue « Éducation Enfantine » : Attention dangers	1 livre : « Apprends-moi à circuler », volume 2
1 cassette vidéo : Max dans la rue	1 cassette vidéo : « Déambulez sans ambulance ! »
1 cédérom : Anastase, apprend-moi la rue	1 cédérom : « Le chemin de tête en l'air »
	1 cédérom : « L'enfant piéton »

2. Les conseillers pédagogiques en E.P.S. sont également dotés de **matériel « Sécurité routière »** comprenant :

- \* un ensemble de signalisation routière (16 panneaux du code de la route et leurs supports) pour la mise en place de parcours,
- \* des feux tricolores mécaniques,
- \* le jeu éducatif « Traffico » - dès 5 ans, jeu de société destiné à faire découvrir et respecter les règles essentielles du code de la route,
- \* un ensemble de mini-panneaux de signalisation du code de la route,
- \* le jeu éducatif « Ludocar » - école primaire.

3. Chaque école élémentaire a reçu le **cédérom « Les inséparables » - cycle 3**.

4. **Sites internet conseillés :**

- Site **ÉduSCOL** du **ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche** ([www.eduscol.education.fr](http://www.eduscol.education.fr)) - **Rubriques** : Éducation à la sécurité routière.
- Site **EducNet** du **ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche** ([www.educnet.education.fr](http://www.educnet.education.fr)) - **Rubrique** : Ressources, Les produits multimédias éducatifs reconnus d'intérêt pédagogique, Primaire.
- Site **sécurité routière interministériel** ([www.securiteroutiere.gouv.fr](http://www.securiteroutiere.gouv.fr)) - **Rubriques** : La politique de sécurité routière - L'éducation routière - Le véhicule - La route - L'Observatoire National Interministériel de Sécurité Routière – Ressources.
- Site du **CNDP-SCÉREN** ([www.cndp.fr/outils-doc](http://www.cndp.fr/outils-doc)) - **Rubrique** : bases documentaires/base vidéo/Éducation à la sécurité - sécurité routière :
- Site de la **documentation française** ([www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)) - **Rubrique** : Dossiers en ligne
- Site de la **Prévention routière** ([www.preventionroutiere.asso.fr](http://www.preventionroutiere.asso.fr))
- Site de **Prévention MAIF** ([www.maif.fr/site1/prevention/prevsom.htm](http://www.maif.fr/site1/prevention/prevsom.htm)) - **Rubriques** : - La sécurité routière - Actions : bus école "Sécurité routière", cédérom "BSR".
- Site de l'**ANATEEP**, Association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public ([www.anateep.asso.fr/anateep/educatio.htm](http://www.anateep.asso.fr/anateep/educatio.htm))
- Site **securite-routiere.org** ([www.securite-routiere.org](http://www.securite-routiere.org)) - **Rubriques** : Connaissance de l'accidentologie ; Statistiques ; Sites Internet.



L'inspecteur adjoint à  
l'inspectrice d'académie

Mission sécurité  
routière

Affaire suivie par  
Christophe Petitjean

Téléphone  
03.80.68.13.36

Télécopie  
03.80.68.14.20

Mél.

[pedagogie21@ac-dijon.fr](mailto:pedagogie21@ac-dijon.fr)

9, rue des Normaliens  
fusillés et de leur camarade  
BP 1545

21035 Dijon Cedex

Téléphone  
03.80.68.13.00

Télécopie  
03.80.68.13.13

Site Internet  
[webpublic.ac-dijon.fr/ia/cotedor/index.htm](http://webpublic.ac-dijon.fr/ia/cotedor/index.htm)

## **Sécurité routière**

### **Comment préparer et exploiter les interventions de la Gendarmerie, de la C.R.S. 40, de la Police nationale ou de la Police municipale de Dijon ?**

La venue de la Gendarmerie, de la C.R.S. 40 ou de la Police nationale ou municipale de Dijon est une intervention ponctuelle, qui ne peut se substituer à une action éducative continue dans le domaine de la sécurité routière, mise en place par l'enseignant, tout au long de la scolarité.

Elle doit s'inscrire dans un cycle d'activités.

L'intervention de la Gendarmerie, de la C.R.S. 40 ou de la Police nationale ou municipale de Dijon permet également d'aborder ou de revenir avec les élèves sur un certain nombre de savoirs et savoir-faire de l'A.P.E.R. (voir pages 2 et 3).

Pour la préparer, il sera utile de travailler sur le champ lexical (chaussée, voie, trottoir, ...), sur le code de la route (signalisation horizontale ou verticale, signification de la signalisation), sur des situations concrètes, et, en vue de la séance pratique, sur l'équipement et la maniabilité du vélo.

L'exemple de travail décrit concerne l'aspect théorique de l'enseignement de la sécurité routière.

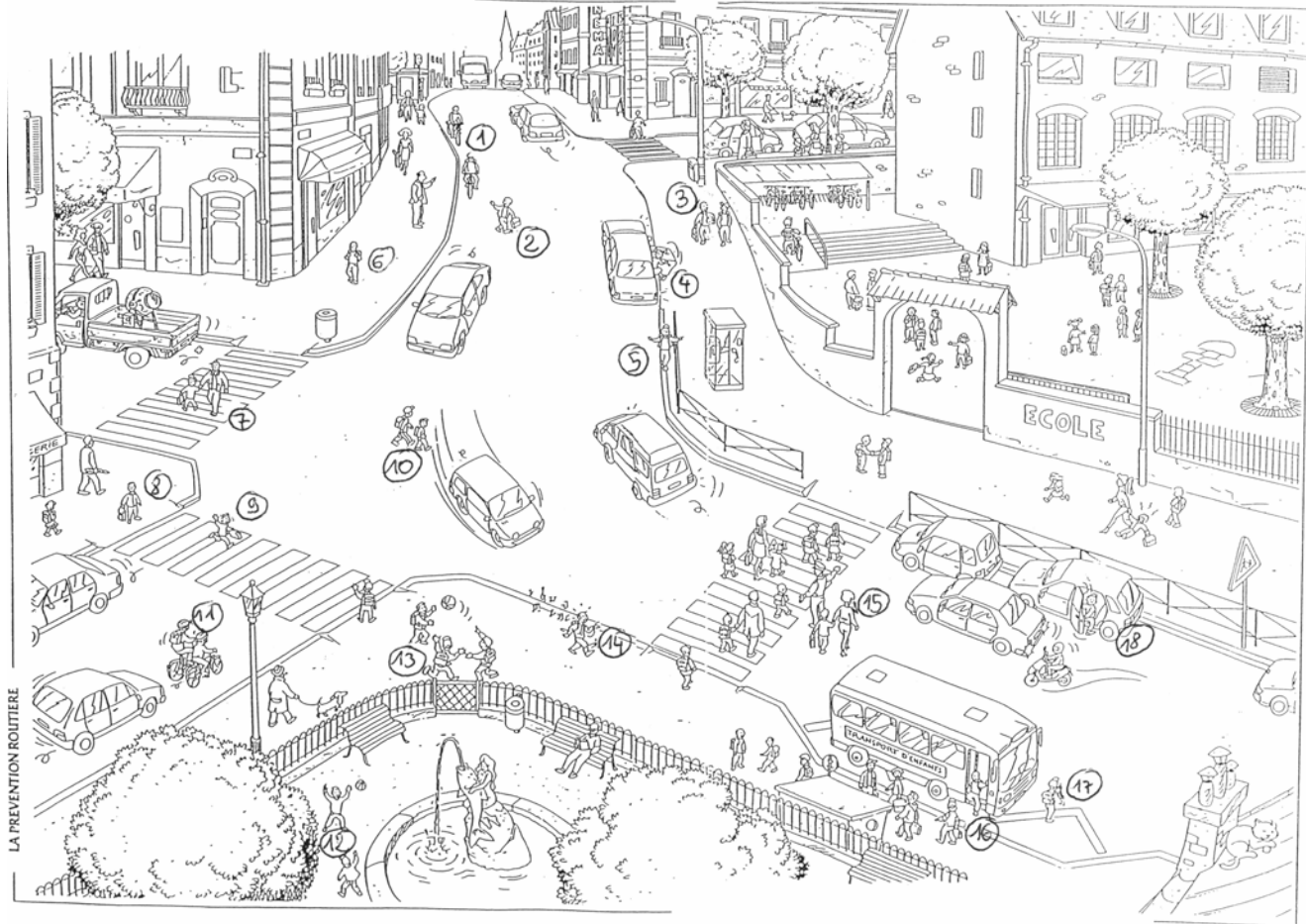
Pour ce qui est de la mise en application, aspect essentiel de cette éducation, il est nécessaire de développer des comportements adaptés lors des déplacements, habituels ou provoqués ou lors de situations pratiques (parcours, séances d'E.P.S...)

A ce titre, l'utilisation de la piste de la Prévention Routière avec la Gendarmerie, la C.R.S. 40 ou la Police nationale ou municipale de Dijon, sera aussi un moment privilégié pour valider certaines compétences de l'A.P.E.R.



**Quelques exemples à partir des documents parfois utilisés par la Gendarmerie ou la C.R.S. 40 :**

Les situations (1, 2, 3...) ou questions (A, B, C...) permettent d'aborder ou de revenir sur un certain nombre de savoirs et savoir-faire de l'A.P.E.R.



**ATTESTATION DE PREMIERE ÉDUCATION A LA ROUTE**

Cachet de l'école

Nom de l'élève: ..... Prénom : .....

Savoirs, savoir-faire à acquérir <i>Les savoirs et savoir-faire énoncés dans ce tableau renvoient au document "Attestation de Première Éducation à la Route". Les cases blanches désignent les cycles au cours desquels ils doivent être acquis. Les cases grisées indiquent la possibilité de poursuivre le travail au cours des cycles suivants, les cases noircies marquent les cycles qui ne sont pas concernés.</i>	Numéro ou lettre de la situation proposée
---	---

**Quand je suis piéton...**

<b>Je me déplace sur le trottoir</b>	
- Dans la rue, je sais regarder.	
- Dans la rue, je sais écouter.	
- Je reconnais et je nomme les différents espaces, les véhicules et les usagers.	
<b>Je sais marcher sur le trottoir :</b>	
- accompagné(e).	3
- non accompagné(e).	5 - 6 - 14
<b>Je traverse une chaussée</b>	
- Je sais que je ne dois pas traverser une chaussée seul(e) : je sais traverser en donnant la main.	7 - 15
- Je sais traverser une chaussée seul(e).	2 - 4 - D
- Je sais traverser à un carrefour.	8 - 9 - 10 - 15
- Je sais traverser à un rond-point.	
- Je sais faire traverser une personne.	7
<b>Je vis dans un espace complexe</b>	
— Dans un environnement proche :	
- Je sais identifier les dangers.	
- Je reconnais les espaces de jeux et les espaces de circulation.	12 - 13 - 14
- Je sais me déplacer à pied dans mon quartier ou mon village.	
— Dans un environnement non familier :	
- Je sais identifier les dangers.	5
- Je sais organiser mon trajet.	
- Je sais utiliser un plan, une carte.	
- Je connais les règles du code de la route.	C
- Je sais donner l'alerte en cas d'accident.	G
- Je connais les principes simples de secourisme.	

**Quand je suis passager...**

- Je sais monter et descendre d'un véhicule.	4 - 18
- Je ne gêne pas le conducteur.	
- Je sais pourquoi je dois être retenu(e) (ceinture, siège).	J
- Je sais comment je dois être retenu(e).	J
- Je sais utiliser ma ceinture de sécurité.	
- Je connais et je respecte le code du passager du véhicule particulier.	
- Je connais et je respecte le code du passager deux roues.	
- Je respecte les consignes de l'adulte dans un transport scolaire.	
- Je connais et je respecte le code du passager de transport en commun.	16 - 17
- J'adopte l'attitude qui convient sur une zone d'attente.	17 - E

**Quand je roule...**

- Je sais rouler prudemment sur le trottoir et les espaces piétons.	
- Je roule dans l'espace de circulation correspondant à l'engin que j'utilise.	
- Je contrôle ma vitesse, mon équilibre, ma trajectoire.	H
- Je sais rouler en tenant compte des autres.	
- Je sais rouler en groupe.	
- Je demande et j'utilise les équipements de protection.	
- Je vérifie et j'utilise les équipements.	
- Je vérifie les organes de sécurité de l'engin.	F

<b>Je connais les règles du code de la route :</b>	
- Je connais les espaces de circulation où je ne dois pas rouler.	1 - 11
- Je sais rouler à droite.	1 - 11
- Je connais la signification de la signalisation (feux et panneaux).	A - B
- Je connais l'ordre de passage aux intersections.	I
- Je signale à temps mes intentions de changement de direction.	I
- Je respecte ces règles du code de la route.	11

Attestation attribuée - non attribuée à l'élève en Conseil des maîtres de Cycle 3 le .....

La Directrice - Le Directeur de l'École

NOM : .....  
 Prénom : .....  
 Note théorique : .....  
 Note pratique : .....  
 TOTAL : ..... École : .....

**GENDARMERIE NATIONALE  
LA PRÉVENTION ROUTIÈRE**

**Indiquer la ou les bonnes réponses en utilisant les cases correspondantes**

**A**  
→ De ces 5 panneaux cochez celui qui signale une interdiction

**B**  
→ Pour indiquer un danger la forme du panneau est

ronde ●  carrée ■  triangulaire ▲

**C**  
→ Hors agglomération, lorsqu'il ne peut utiliser que la chaussée, où le piéton doit-il circuler ?

Près du bord droit  Près du bord gauche

**D**  
→ Pour traverser la chaussée, placez dans l'ordre les actions suivantes

- je traverse perpendiculairement à la chaussée
- je regarde à droite
- je regarde à gauche
- je m'arrête au bord du trottoir

**E**  
→ Quel est le danger pour les élèves ?

- aucun, car c'est au chauffeur du car de faire attention
- aucun, car les enfants peuvent éviter rapidement le car
- se faire renverser par le car, s'ils sont trop près du bord du trottoir

→ Que devraient-ils faire ?

- ne pas chahuter devant l'arrêt du car
- jouer plus tranquillement
- jouer dans l'abris

**F**  
→ Rouler à bicyclette la nuit sans éclairage...

- N'est pas dangereux car vous ne prenez pas de place
- N'est pas dangereux car vous pouvez éviter facilement les obstacles
- Vous n'êtes pas vu des autres usagers

**G**  
→ Pour téléphoner à la Police ou à la Gendarmerie vous faites le numéro

- 17
- 15
- 18

**H**  
→ Sur route mouillée la distance de freinage est ...

- plus longue que sur route sèche
- la même que sur route sèche
- plus courte que sur route sèche

**I**  
→ Pour tourner à gauche, que faites-vous d'abord ?

- je tends le bras à gauche pour prévenir
- je regarde derrière moi pour m'assurer que je peux effectuer cette manœuvre sans danger
- je me déporte progressivement au milieu de la chaussée

Ce cycliste :

- est bien placé pour tourner à gauche
- peut tourner devant la voiture
- doit passer derrière la voiture et le piéton

**J**  
→ Vous êtes passager de voiture. Vous attachez votre ceinture de sécurité aussi bien à l'arrière qu'à l'avant parce que ...

- vous risquez une amende
- la ceinture vous retient en cas de choc
- la ceinture diminue le nombre d'accidents